

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'Éducation nationale, la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 05 septembre 2016 portant création de la mention Activités de la forme du BPJEPS, spécialité Éducateur sportif ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 10 juillet 2026 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Éducateur sportif mention Activités de la forme option Haltérophilie, musculation est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom
BP4ARA260606	Monsieur	ASHIMI	Shazada
BP4ARA260607	Madame	BLÖMER	Laila
BP4ARA260608	Monsieur	CHARLES	Jonathan
BP4ARA260609	Monsieur	CHEVALIER	Nathan
BP4ARA260610	Monsieur	FAVIER	Rémy
BP4ARA260611	Monsieur	FORISSIER	Quentin
BP4ARA260612	Monsieur	GRÉGOIRE	Clément
BP4ARA260613	Madame	GUILLOTEAU	Sarah
BP4ARA260614	Monsieur	JARZAC	Kaïs
BP4ARA260615	Monsieur	LEROI	William
BP4ARA260616	Madame	MANEVAL	Aurelie
BP4ARA260617	Monsieur	MARTINS	Luka
BP4ARA260618	Madame	MAZET	Rebecca
BP4ARA260619	Monsieur	MONTCHAMP	Andy
BP4ARA260620	Monsieur	OLLIER	Argan
BP4ARA260621	Madame	ORIOLE	Emilie
BP4ARA260622	Monsieur	PATRUNO	Baptiste

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

BP4ARA260623	Monsieur	PERRIN	Arthur
BP4ARA260624	Madame	PINEDE	Julie
BP4ARA260625	Monsieur	SAUVAJON	Côme
BP4ARA260626	Monsieur	SERPINET	Malou
BP4ARA260627	Monsieur	SOLA	Lorenzo
BP4ARA260628	Madame	SZKLARCZYK	Rose
BP4ARA260629	Monsieur	YAHIA-BEY	Edeme

Article 2. - La rectrice de région académique Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 16/07/2026

Pour la Rectrice de région académique, et par délégation,
La Cheffe de pôle Formations-Certifications MSA

Cécile LANGEAIS